



## Procès-verbal

### 4<sup>ème</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 11 mai 2026, à 19 h 00  
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

#### Présences

##### Membres avec droit de vote :

- Pierre Marc Doucet
- Roger Thibeault
- Jean-Noël Ouisse
- Stéphanie Tremblay
- Michèle Guay

#### Absences

- |                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| ■ Ange-Maryse Koua | Administratrice |
| ■ Christian Bizier | Administrateur  |

#### Autres présences

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| ■ Clément Bourdeau    | Conseillère du district électoral de Vanier-Les Rivières |
| ■ Alexandra Mauger    | Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec  |
| ■ M. Sébastien Paquet | Urbaniste – Ville de Québec                              |
| ■ M. Pierre Marcoux   | Urbaniste – Villes de Québec                             |
| ■ Renée Poulin        | Secrétaire de soutien                                    |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept (7) personnes participent à l'assemblée.



## Ordre du jour

### 4e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 11 mai 2026, à 19 h 00  
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Consultation publique concernant des assouplissements réglementaires dans le parc industriel Cardinal.	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal du 16 mars 2026 <ul style="list-style-type: none"><li>■ 4.1 Affaires en découlant.<ul style="list-style-type: none"><li>○ 4.1.1 – Réfection du pont Scott - suivi</li></ul></li></ul>	19 h 50
5. Période d'information du conseil municipal	19 h 55
6. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 10
7. Période réservée à un organisme du quartier <ul style="list-style-type: none"><li>■ 7.1 – Le Piolet</li><li>■ 7.2 – Au Confluent</li></ul>	20 h 20
8. Enjeux de quartier <ul style="list-style-type: none"><li>■ 8.1 – Projet d'initiative : Formation en mobilité pour les écoles Notre-Dame du Canada et Sans-Frontière (JNO)</li><li>■ 8.2 – Réaménagement de l'A973 en boulevard urbain (JNO)</li><li>■ 8.3 – Parcours à haute fréquence du RTC (PMD)</li><li>■ 8.4 – Présence au comité de vigilance des activités portuaires (PMD)</li><li>■ 8.5 – Ateliers participatifs pour la transition socio-écologique (PMD)</li></ul>	21 h 00
9. Comités et états d'avancement <ul style="list-style-type: none"><li>■ 9.1 – Projet sur la qualité de l'air (JNO)</li><li>■ 9.2 - Table de concertation Vélo et Mois du vélo (JNO)</li><li>■ 9.3 – Conseils d'établissements scolaires.</li></ul>	21 h 15



- 9.4 – Table de concertation sur le transport en commun (PMD)
- 9.5 – Table de concertation des conseils de quartier (PMD)
- 9.6 – Comité des présidents des CQ de la basse-ville (PMD)
- 9.7 – Vanier à p’tites-roues 2026 (PMD)

<b>10.</b>	Fonctionnement du conseil de quartier	<b>21 h 35</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 10.1 – Désignation des postes d’officiers</li> <li>■ 10.2 – Adoption du calendrier des rencontres 2026-2027 (PMD)</li> <li>■ 10.3 – Validation du procès-verbal de l’AGA 2026 (20 avril 2026) (PMD)</li> <li>■ 10.4 - Correspondance (PMD) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appel public de candidatures – Commission consultative pour le vivre-ensemble.</li> <li>○ Demande d’examen du BAPE et de désignation LEI.</li> <li>○ Courriel de Maxime Michaud concernant la sécurité.</li> <li>○ Invitation d’ATV pour Forum des mobilités plurielles (21 septembre 2026).</li> <li>○ Courriel de Marc-André Beauchamp concernant une proposition d’aide à la gestion de la présence en ligne du Conseil de quartier de Vanier.</li> <li>○ Invitation au festival Rendez-vous dans l’parking par La Chapelle spectacles (22 août 2026)</li> <li>○ Appel de bénévoles – Plantation d’arbres CLSC Christ-Roi – 27 mai 2026.</li> </ul> </li> <li>■ 10.5 – Suivi des résolutions 26-CA-016 et 26-CA-018 (PMD)</li> <li>■ 10.6 – Paiement des frais des administrateurs (ST).</li> <li>■ 10.7 – Trésorerie et suivis (ST)</li> <li>■ 10.8 – Changement de signataires Desjardins au REQ (PMD)</li> <li>■ 10.9 – Paiement des services de secrétariat.</li> </ul>	

<b>10.</b>	Varia	<b>21 h 50</b>
<b>11.</b>	Fin de l’assemblée	<b>21 h 55</b>

Pierre-Marc Doucet, président.

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement.



## Procès-verbal

### 2ème assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 11 mai 2026, à 19 h 00  
330 rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Roger Thibeault ouvre l'assemblée à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux résidents présents.  
M. Pierre-Marc Doucet délègue à M. Thibeault l'animation de l'assemblée.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Roger Thibeault fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de Mme Stéfanie Tremblay, dûment appuyée par Mme Michèle Guay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

#### 3. Consultation publique concernant des assouplissements réglementaires dans le parc industriel Cardinal.

M. Sébastien Paquet et M. Pierre Marcoux, urbanistes à la Ville de Québec ont livré en alternance une présentation concernant des assouplissements et modifications réglementaires dans le parc industriel Cardinal.

Suite à la révision de 2023, où des modifications réglementaires ont été apportées au Parc industriel Cardinal, des résidents ont déposé les demandes suivantes :

- Un entrepreneur désire implanter des centres de distribution sur trois adresses, soit au 955, 989 et 1041, boul. Pierre-Bertrand.
- Au 380, rue Desrochers, démolition et entreposage : Le bâtiment démolit fera place à un nouveau bâtiment. Le promoteur voudrait réaliser, soit une industrie pour produire des biens ou générateur d'entreposage (C40), ou l'un ou l'autre. Il demande d'autoriser les deux types d'usage.
- Société du pinball sur le boulevard Pierre-Bertrand : Salle de jeu mécanique ou électronique et enlever la limite du nombre de machines d'adresse.
- 455, rue Marais : Immeuble en location : L'usage initial était « Clinique de physiothérapie » Il s'agit d'autoriser un ajustement pour le type d'usage P-5.



- Modifications initiées par la Ville.

Dans le cadre de cette consultation publique, le Conseil de quartier donnera son avis. Une consultation écrite de 7 jours débutera à compter du 12 mai 2026 et le règlement entrera en vigueur à la fin de juin 2026.

## **26-CA-020**

Sur une proposition de M. Jean-Noël Ouisse, dûment appuyée par M. Stéfanie Tremblay, il est résolu que le Conseil de quartier Vanier recommande au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter les projets de :

- Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Vanier, R.C.A.2V.Q. 42
- Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23003Cb, R.C.A.2V.Q. 435
- Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 943 935 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 436
- Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme afin d'autoriser une permission d'occupation sur le lot numéro 1 943 935 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 437

Avec la demande particulière suivante pour le projet de règlement R.C.A.2V.Q. 437 :

- Retirer la mention « d'un maximum de 200 mètres carrés dans la grille de spécifications de la zone 23003Cb » dans l'alinéa concernant l'ajout du groupe d'usages P5 Établissement de santé sans hébergement

*Adoptée à l'unanimité*

[Le rapport de la démarche de participation publique est disponible en ligne.](#)

## **4. Adoption du procès-verbal du 16 mars 2026**

### **4.1 – Affaires en découlant**

#### **o 4.1.1 – Réfection du pont Scott.**

M. Clément Bourdeau n'a malheureusement pas la date exacte pour la réfection du pont Scott, car elle ne se fera pas à court terme. Un appel d'offre a été lancé pour l'ingénierie. Lorsque la demande a été faite dans le « share-point », il n'y avait pas de projet. Cette réfection n'est pas à l'ordre du jour, mais un suivi régulier sera effectué.

Pour une période de quatre ans, le projet ne sera pas réalisé. Selon les résultats des inspections, des mesures seront prises pour assurer la sécurité des passagers.



## **26-CA-021**

Sur une proposition de Mme Michèle Guay, dûment appuyée par M. Pierre-Marc Doucet, il est résolu que le procès-verbal de la 3<sup>e</sup> assemblée ordinaire soit adopté tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## **5. Période d'information du conseiller municipal**

### **5.1 – Indexation des tarifs du RTC**

M. Clément Bourdeau explique que, sans grande surprise, l'indexation sera de 3% en moyenne. Les tarifs sont les suivants :

- Passe mensuelle : 102.50 \$
- Billet unitaire : 3.85 \$
- Passage en argent : 4.00 \$.

Les coûts d'opération ont augmenté. Les tarifs sont changés sur une base de deux ans. Sensible à la situation, le Conseil d'administration du RTC aurait souhaité ne pas modifier ses tarifs pour une période plus longue; c'est contre-productif, étant donné que beaucoup de gens seront touchés par ces mesures. L'aide financière pour le transport en commun est manquante comparativement à d'autres grandes villes au Canada, laquelle demeure en deça de ces grandes villes.

Suite à une question, M. Clément Boudreau vérifiera si le changement de tarifs s'effectue aux deux ans au lieu de chevaucher deux années, ce qui peut créer une certaine confusion. Pour le transport ÉquiMobilité, c'est la première année où une modification au budget a été apportée ainsi qu'aux tarifs qui ont augmenté. L'augmentation des tarifs est de cinq (5) sous. Cette modification a été faite en collaboration avec les partenaires comme le STAC. En termes de pourcentage du billet du RTC, c'est la valeur nette. Ce sont des enjeux administratifs. Ce point sera vérifié. Des changements peuvent être apportés selon la demande.

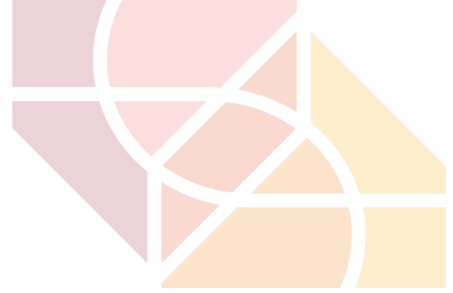
### **4.2 - Semaine du patrimoine du 16 au 24 mai 2026**

Dans le cadre de la semaine du patrimoine, du 16 au 24 mai 2026, il y a des activités dans chaque arrondissement, notamment à la Maison O'Neil.

### **4.3 – Zones pour aînés dans la Ville**

M. Clément Bourdeau mentionne qu'il y a trois nouvelles zones pour aînés aux endroits suivants;

- Rue Bourdage
- Fleur-de-Lys



- Boulevard Père-Lelièvre.

Ces zones visent à rendre les déplacements plus sécuritaires pour les aînés, avec le prolongement des feux de circulation, le déclenchement automatique et l'ajout de mobilité urbaine. Il y a plus d'accidents dans les zones pour aînés et cette initiative répond aux enjeux de sécurité routière. À chaque année, de nouveaux endroits seront ajoutés. Il y a eu des communications sur l'ensemble du territoire concernant ces zones.

#### **4.4 – Comité de vigilance du Port de Québec.**

M. Clément Bourneau mentionne que la participation au Comité de vigilance est hors de son contrôle. Les deux élues, Mme Marylou Boulianne, district Maizerets-Lairet, Mme Catherine Beauchamp, district des Saules-Les Méandres. Ce sujet doit être apporté à l'ordre du jour à la prochaine rencontre.

## **6. Période de questions et commentaires des citoyens**

Question : Près du terrain au coin de la rue Chabot et du boulevard Pierre-Bertrand, il y a un énorme trou près de l'école. De quoi s'agit-il?

Réponse : M. Clément Bourdeau va s'enquérir de la situation au niveau de la planification, s'il s'agit de quelque chose à court ou long terme.

Question : Il y a beaucoup de débris de construction au 810, boul. Wilfrid-Hamel, même si un ménage a été fait. Il faudrait que cette situation soit révisée.

Réponse : M. Clément Bourdeau prend le commentaire en note et fera les vérifications appropriées.

Question : Un citoyen mentionne qu'il y a des détritrus sur la promenade Napoléon-Grondin

Réponse : Un appel au service 311 doit être fait. Le commentaire est noté.

Question : Est-ce que les trous causés par des Maisons qui ont été totalement démolies fait l'objet d'une réglementation?

Réponse : Pour le boulevard Pierre-Bertrand et la rue Chabot, il y aurait une vérification à faire, mais il existe une réglementation à ce sujet.

## **7. Période réservée à un organisme du quartier**

### **7.1 – Le Piolet**

Mme Nathalie Gaudreau, directrice adjointe pour Le Piolet, est invitée à donner une présentation sur cet organisme. Elle s'appuie sur le site Internet du Piolet pour livrer sa présentation. Elle



travaille au Piolet depuis huit ans et s'occupe de la gestion financière, de la comptabilité et de la recherche de fonds.

### **7.2 – Au Confluent**

Mme Nathalie Bouchard, chargée de projet à la Ruche Vanier pour la Maison de quartier Au confluent, effectue une mise à jour du projet, car le projet se travaille depuis trois à quatre ans.

## **8. Enjeux de quartier**

### **8.1 – Projet d'initiative : Formation en mobilité pour les écoles Notre-Dame-du-Canada et Sans-Frontière**

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que ce projet doit être financé avec une subvention de la Ville pour des formations avec les deux écoles primaires portant sur la sécurité routière pour la rentrée scolaire. Une rencontre se tiendra sous peu avec l'école Notre-Dame-du-Canada pour la rentrée scolaire.

### **26-CA-022 – Résolution pour le dépôt d'un projet d'initiative – Formation et parcours pour la sécurité routière autour des écoles primaires du quartier Vanier.**

- **Considérant que** la sécurité routière autour des écoles du quartier constitue une préoccupation récurrente des parents, des directions d'établissement et des organismes communautaires ;
- **Considérant que** plusieurs incidents et situations à risque ont été rapportés aux abords des écoles, notamment lors des périodes d'entrée et de sortie des élèves ;
- **Considérant que** la Ville de Québec encourage les initiatives locales visant à améliorer la sécurité des déplacements actifs des jeunes ;(*référence au point 9.1.4 du PV : « Programme de mobilisation à la sécurité routière »*)
- **Considérant que** le Conseil de quartier de Vanier souhaite soutenir des actions concrètes favorisant l'éducation, la prévention et la sensibilisation des élèves aux



comportements sécuritaires tel que mentionné dans le plan d'action 2026 du conseil de quartier ;

- **Considérant que** les écoles du quartier ont manifesté leur intérêt à collaborer à une activité de formation adaptée à leur réalité et à leurs besoins ;

---

Il est résolu par Jean-Noël Ouisse et appuyé par Pierre-Marc Doucet que le Conseil de quartier de Vanier:

- Soutient officiellement la mise en place d'un projet de formation en sécurité routière destiné aux élèves des écoles Notre-Dame-du-Canada et Sans Frontières, par l'entremis du projet d'initiative;
- Demande à la Ville de Québec, par l'entremise du programme d'initiative, d'accorder un montant de 10 000\$ au Conseil de quartier Vanier pour la conception et la réalisation de cette formation et de l'activité pratique en collaboration avec l'organisme Accès transports viables ;

*Adoptée à l'unanimité*

### **8.2 – Réaménagement de l'A973 en boulevard urbain**

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il a participé à la marche DOC qui a eu lieu il y a quelques semaines. Il fut intéressant de parler de la transformation de l'autoroute et que le projet se fera en phases. Ce sujet doit demeurer important. Avec le mémoire qui a été produit, on s'assure de garder l'information à jour et qu'elle continue à être diffusée.

On entend beaucoup que le boulevard urbain s'arrête à la voie ferrée. Le Conseil de quartier partage le même avis que celui de Lairet pour que le boulevard urbain se rende jusqu'au boulevard des Cèdres.

### **8.3 – Parcours à haute fréquence du RTC**

Le RTC a présenté un parcours à haute fréquence et il y a des intervenants et des organismes qui supportent les représentations du Conseil de quartier. M. Pierre-Marc Doucet a assisté à deux rencontres du Conseil d'administration du RTC. Le vote est attendu en juin 2026. On attend le retour des fonctionnaires pour obtenir des réponses à nos demandes.

M. Clément Bourdeau mentionne qu'il a déposé aussi une demande pour obtenir un retour sur les demandes du Conseil de quartier. Il y a un changement au RTC qui se fait lentement, mais sûrement.



#### **8.4 – Présence au comité de vigilance des activités portuaires**

La demande a été faite, mais le Conseil de quartier est toujours en attente d'une réponse. M. Roger Thibeault sera délégué pour assister à ce comité.

#### **8.5 – Ateliers participatifs pour la transition socio-écologique**

M. Jean-Noël Ouisse a participé à l'atelier organisé par la Ville tenu le 6 mai 2026. Il y avait six tables avec des sujets différents qui furent discutés; ce fut très intéressant. Suite à des discussions, les gens amènent un projet citoyen et doivent le prendre en main par la suite.

## **9. Comités et états d'avancement**

### **9.1 – Projet sur la qualité de l'air**

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que deux capteurs extérieurs additionnels de plus grande performance ont été envisagés pour un coût d'environ 1,000.00 \$ chacun. Ces acquisitions permettraient d'ajouter plus de valeur dans les données. C'est une évolution du projet et le Conseil de quartier est prêt à aller de l'avant.

Des ressources financières sont encore disponibles; une vérification sera faite auprès de M. Guillaume Simard, de Révolv'air, afin d'informer les partenaires qui souhaiteraient se joindre au projet, ainsi que la Chapelle Spectacles qui en a fait la demande. M. Clément Bourdeau fera un suivi prochainement pour les capteurs intérieurs.

### **9.2 – Table de concertation Vélo et Mois du Vélo**

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que le Mois du Vélo est en cours. En partenariat avec la Ruche Vanier et Accès transports viables (ATV), les différentes activités sont disponibles sur le site Internet de ATV. L'activité « Vanier à petites roues » version convergence se tiendra le 30 mai 2026. Le départ se fera à 13 h 00, au parc Bibiane-Robitaille. Des kiosques de différents organismes seront présents. Le départ du parc vers la Pointe-aux-Lièvres se fera à 14 h 00.

La création de la Maison de la mobilité active est en cours. Il s'agit d'un projet intéressant qui mérite un suivi. La Table de concertation Vélo n'est pas responsable de ce projet.

### **9.3 – Conseils d'établissement scolaires**

Le Conseil de quartier a l'intention de participer au conseil d'établissement de l'école Sans-Frontière, mais aucun retour n'a été obtenu pour le moment. M. Jean-Noël Ouisse entrera en contact avec M. Julien Hudon, président du conseil d'établissement. Une rencontre sera bientôt



tenue au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada. La prochaine rencontre se tiendra en juin.

#### **9.4 – Table de concertation sur le transport en commun**

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'une réunion se tiendra le 27 mai 2026 pour faire le point sur ce que la Table de concertation pourra mettre dans sa charte, qui sont les points communs avec les autres conseils de quartier.

Une rencontre s'est tenue avec M. Yannik Fauteau, président du RTC, M. Clément Bourdeau qui était présent ainsi que Mme Karine Thibeault, directrice intérimaire d'Accès transports viables. Le président du RTC se montre très ouvert d'avoir une Table de concertation avec différents défis que le RTC devra composer dans les années futures. Il est souhaité que le président du RTC siège sur la Table de concertation. Une réponse très ouverte a été reçue. Il a accepté de faire une autre rencontre avec les autres conseils de quartier pour expliquer les difficultés auxquelles le RTC fait face au sujet du financement, ainsi que des problèmes où il y a eu des difficultés avant la création de la Table de concertation.

Concernant la consultation, le président du RTC était déjà informé et il y a une ouverture à ce sujet. Le Conseil de quartier a réitéré qu'il souhaite travailler avec le RTC et ne pas être en concurrence, mais en appui à leur service de consultation.

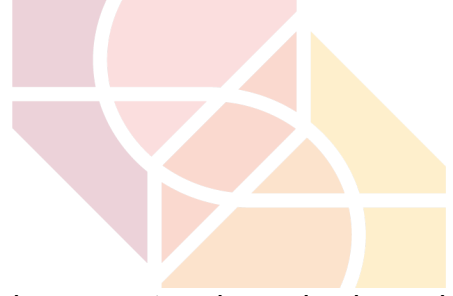
Avant de changer un parcours, M. Clément Bourdeau précise qu'il y a du travail pré-terrain portant sur les enjeux importants qui a été fait.

#### **8.5 – Table de concertation des conseils de quartier**

Dans les derniers mois, il y avait des demandes pour changer certains éléments au niveau du rôle et du pouvoir du Conseil de quartier à la Table de concertation. Ces demandes ont été entendues par la Ville. M. Pierre-Marc Doucet a rencontré Mme Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale du district Louis XIV, le vice-président de Neufchâtel-Lebourneuf et Mme Dion, de Val-Bélair. Tous les conseils de quartier de la Haute-Saint-Charles et des Rivières ont été regroupés.

Des discussions ont porté sur la vision des conseils de quartier. Ceux-ci voulaient être consultés en amont du projet et avaient l'impression que les projets sont déjà ficelés. Était-ce une présentation au lieu d'une consultation? La rencontre fut positive. Il y aura un suivi à propos des suggestions. Le rôle de l'élu municipal est important dans la cohésion. Ce sont des enjeux globaux, comme le terrain Giguère. Il y a eu une rencontre de la Table de concertation le 19 mai 2026 en visioconférence et M. Pierre-Marc Doucet y assistera.

#### **9.6 – Comité des présidents des CQ et de la Basse-Ville**



Suite aux élections dans les différents conseils de quartier, la rencontre du mois de mai permettra de discuter des points communs, comme l'autoroute et la mobilité. Une volonté est exprimée de la part des présidents de se rencontrer. Il serait intéressant que la Ville accepte un administrateur de chaque conseil de quartier aux conseils d'arrondissement avec une place non-votante. Cette suggestion a été bien reçue. Une prochaine rencontre sera planifiée sous peu concernant ce comité.

### **9.7 – Vanier à p'tites roues 2026**

Ce sujet a été traité au point 9.2 de l'ordre du jour.

## **10. Fonctionnement du conseil de quartier**

### **10.1 – Désignation des postes d'officiers**

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 avril 2026, une assemblée spéciale a été tenue au cours de laquelle les postes d'officiers du conseil d'administration ont été élus. Les résultats sont les suivants :

- Président : M. Pierre-Marc Doucet.
- Vice-président : M. Roger Thibeault.
- Trésorière : Mme Stéphanie Tremblay.
- Secrétaire : M. Jean-Noël Ouisse.

### **10.2 – Adoption du calendrier des rencontres 2026-2027 (PMD)**

L'assemblée ordinaire planifiée pour le mercredi, le 21 décembre 2026, sera devancée au 14 décembre 2026.

#### **26-CA-023**

Sur une proposition de M. Roger Thibeault et dûment appuyée par Mme Stéphanie Tremblay, il est résolu d'adopter le calendrier des rencontres 2026-2027 tel que modifié.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **10.3 – Validation du procès-verbal de l'AGA 2026 (20 avril 2026)**

La validation du procès-verbal de l'AGA 2026 tenue le 20 avril 2026 est reportée à l'assemblée ordinaire du 15 juin 2026 ainsi que l'adoption de l'assemblée spéciale.

### **10.4 - Correspondance**



- 10.4.1 – Appel public de candidatures – Commission consultative pour le vivre-ensemble :

M. Clément Bourdeau siège sur cette Commission et il y a trois élus qui représentent toutes sortes de métiers et de parcours. On veut des gens provenant d’horizons différents pour émettre des avis. On se positionne sur certains sujets comme la présence du crucifix à l’Hôtel de Ville. C’est ouvert à tous. On cherche des professionnels de recherche et différents types de profils. Beaucoup de candidatures ont été reçues et celles-ci sont acceptées jusqu’au 16 mai 2026. La charge de travail n’est pas très grande; il y a quatre rencontres par année et la participation est bénévole.

- 10.4.2 – Demande d’examen du BAPE et désignation LEI :

Suite à l’annonce du Port de Québec et du projet fédéral, des courriels ont été reçus pour que les différents organismes appuient une demande d’examen du BAPE et la désignation LEI. Une autre invitation a été reçue, mais le Conseil de quartier s’est déjà positionné à ce sujet.

- 10.4.3 – Courriel de Maxim Michaud concernant la sécurité :

Un citoyen mentionne qu’il y a des problèmes de pollution sonore causés par des automobiles modifiées et des excès de vitesse. Le Conseil de quartier lui a répondu à ce sujet.

- 10.4.4 – Invitation d’ATV pour le Forum des mobilités plurielles (21 septembre 2026) :

Suite à cette étude effectuée par ATV, une invitation sera transmise pour le forum des mobilités plurielles 21 septembre 2026. Il y aura des panels de discussions et l’étude faite par rapport à la mobilité plurielle par ATV. L’inscription est requise sur le site d’ATV.

- 10.4.5 – Courriel de Marc-André Beauchamp concernant une proposition d’aide à la gestion de la présence en ligne du Conseil de quartier de Vanier :

Suite à l’assemblée générale, un citoyen nous a proposé d’animer les réseaux sociaux, particulièrement la page Facebook. Le sujet sera discuté entre les administrateurs.

- 10.4.6 – Invitation au festival « Rendez-vous dans l’parking » par la Chapelle spectacles :

La Chapelle Spectacles fera une activité sur le stationnement le 22 août 2026. Des informations additionnelles sont requises à ce stade-ci.



- 10.4.7 – Appel de bénévoles – Plantation d’arbres CLSC Christ-Roi – Le 27 mai 2026 :

Il y aura une plantation d’arbres sur les terrains du CHSLD et du CLSC le 27 mai 2026 en avant-midi. Mme Anne-Sophie Sanche a rejoint le Conseil de quartier pour lui transmettre les informations pertinentes. Les résidents peuvent s’inscrire en tant que bénévoles.

### **10.5 – Suivi des résolutions 26-CA-016 et 26-CA-018**

- 26-CA-016 – Résolution sur concernant l’arrivée d’un parcours de haute fréquence et la réorganisation du service du RTC dans Vanier :

Suite aux demandes qui ont été faites sur le parcours haute fréquence, le RTC a transmis un accusé de réception.

- 26-CA-018 – Résolution concernant le service àVélo dans Vanier :

Concernant l’implantation d’une station àVélo à la Chapelle spectacles, la réponse est toujours en attente.

### **10.6 – Paiement des frais des administrateurs**

Trois demandes de remboursement ont été soumises :

- Facture de 14.95 \$ pour l’achat de crayons et stylos.
- Facture de 118.69 \$ pour l’AGA.
- Facture de 144.33 pour l’achat du disque dur.

### **26-CA-024**

Sur une proposition de M. Roger Thibeault et dûment appuyée par Mme Michèle Guay, il est résolu de procéder au paiement de 276.97 \$ pour les dépenses mentionnées ci-dessus.

*Adoptée à l’unanimité*

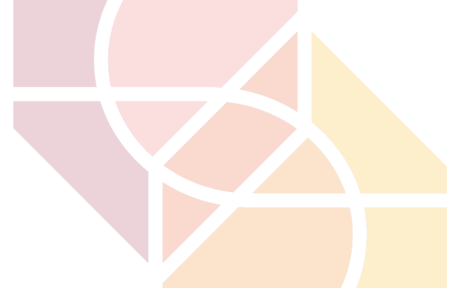
### **10.7 – Trésorerie et suivi**

Mme Stéphanie Tremblay mentionne que le solde du compte est de 8,008.39 \$ au 11 mai 2026.

### **10.8 – Changement de signataires Desjardins eu REQ**

La délégation de signature au compte du Conseil de quartier a été faite pour les administrateurs suivants :

- M. Roger Thibeault.
- Mme Stéphanie Tremblay.



- M. Pierre-Marc Doucet.

### **10.9 – Paiement des frais de secrétariat**

#### **26-CA-025**

Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet et dûment appuyée par Roger Thibeault, il est résolu de procéder au paiement de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 4<sup>ème</sup> assemblée ordinaire du 11 mai 2026 à l'attention de Mme Renée Poulin.

*Adoptée à l'unanimité*

### **10- Varia**

Aucun point n'a été soulevé.

### **11- Fin de l'assemblée**

La 4<sup>ème</sup> assemblée du Conseil de quartier est levée à 21 h 00.



**4ème ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER  
LISTE DES RÉOLUTIONS**

<b>No de résolution</b>	<b>Objet</b>	<b>Page</b>
<b>26-CA-020</b>	Consultation publique concernant des assouplissements réglementaires dans le parc industriel Cardinal.	5
<b>26-CA-021</b>	Adoption du procès-verbal de la 3 <sup>e</sup> assemblée ordinaire tenue le 16 mars 2026.	6
<b>26-CA-022</b>	Résolution pour le dépôt d'un projet d'initiative – Formation et parcours pour la sécurité routière autour des écoles primaires du quartier Vanier.	9
<b>26-CA-023</b>	Résolution pour l'adoption du calendrier des rencontres des assemblées ordinaires et annuelle pour l'année 2026-2027.	12
<b>26-CA-024</b>	Résolution pour le paiement d'une montant de 276.97 \$ pour les dépenses encourues.	14
<b>26-CA-025</b>	Paiement des services de secrétariat pour la production du procès-verbal de la 4 <sup>e</sup> assemblée ordinaire du 11 mai 2026 au montant de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin.	14